

<http://pierre-alainmillet.fr/Sante-Prix-des-energies-les>



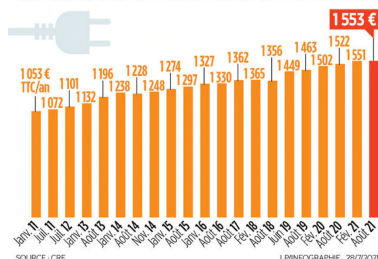
Conseil de métropole des 24 et 25 janvier 2022

Santé, Prix des énergies : les urgences des habitants !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Évolution de la facture depuis 2011

Coût moyen annuel pour un foyer de quatre personnes se chauffant à l'électricité (contrat 9 kilovoltampères, heures pleines/heures creuses)



Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2022

Meilleurs vœux à tous, nous nous associons avec force aux remerciements à tous nos agents qui maintiennent le service public dans des conditions difficiles.

Le rassemblement organisé par la CGT de la santé samedi dernier devant l'hôpital Desgenettes, était une occasion d'entendre l'expression de la colère des soignants, de leur souffrance aussi, de l'absurdité d'une gestion de la santé par les HCL et l'ARS sous directive du gouvernement qui a conduit à supprimer des lits dans les hôpitaux en France et à Lyon en pleine crise sanitaire, et encore ce mois de janvier 2022, à supprimer des lits au Vinatier, ce que le rassemblement dénonçait avec force.

Les élus communistes ont apporté leur soutien sur place, et nous appelons tout notre conseil à se préoccuper de la situation des hôpitaux, des soignants. Il est urgent de faire toute la transparence sur la capacité de notre système de soins à répondre aux besoins de santé des habitants de l'agglomération, dans l'urgence comme pour cette pandémie, dans l'ampleur des enjeux psychiatriques comme dans les soins du quotidien et la prévention. C'est le sens de notre demande d'une mission d'information et d'évaluation que nous sommes en train de travailler avec le vice-président Pascal Blanchard.

Mais si la santé reste une priorité en ce début d'année, nous voulons faire écho en ce début de conseil à la grave crise des factures d'énergie qui frappe tout le monde, des précaires aux entreprises. Même si cela concerne comme pour la santé toute la France, c'est aussi un enjeu d'agglomération et pour plusieurs de nos politiques publiques.

Carburants, électricité, gaz, chauffage, toutes les dépenses énergétiques sont en forte hausse depuis des mois, et tout indique que la situation peut s'aggraver, jusqu'à devenir explosive pour les habitants comme pour beaucoup d'entreprises.

La commission de régulation de l'énergie considère que la hausse de l'électricité du 1er février aurait dû être de 44,5 % hors taxes. Si la mesure gouvernementale limite cette hausse à 4%, ce n'est que pour un temps, puisqu'il faudra faire les comptes après les élections et que la future hausse sera encore plus dévastatrice.

Cette hausse n'a aucune raison en France, c'est l'organisation du marché européen spéculatif qui reporte sur notre électricité l'explosion du prix du gaz, à travers le poids de la transition énergétique allemande cumulant une surcapacité gigantesque de renouvelables prioritaires à prix garanti sur le réseau, avec le maintien de la part des fossiles soumis à la hausse du gaz sur le marché mondial, alors que notre pays n'a pourtant besoin ni des renouvelables ni des fossiles allemands !

Je ne vous ferai pas l'injure en cette période électorale de reprendre les citations des politiques qui ont organisé en 1996 la mise en concurrence européenne du marché de l'électricité ! Aujourd'hui, les opérateurs privés sont dans le rouge, malgré l'électricité nucléaire qu'ils peuvent acheter à bas prix, malgré ce scandale de l'augmentation récente du volume de cette revente imposée à EDF, (vive le marché libre !) qui devrait selon la CRE « *limiter l'effet sur les consommateurs de la crise des prix de l'énergie* », en fait bien sûr, la limiter pour les opérateurs privés. Mais les opérateurs privés sont incapables de tenir, virent leur client, et même cessent leur activité. La part du tarif régulé aura fortement augmenté en 2021 et sans doute en 2022. Heureusement que les particuliers ont le droit d'y revenir ce qui n'est malheureusement pas le cas des entreprises.

C'est l'échec historique des politiques de privatisation, qui se révèlent en plus une véritable gabegie d'argent public. Les consommateurs ont vu leur facture d'électricité augmenter constamment depuis 10 ans, et cela va monter en flèche dès les élections passées.

C'est la même chose pour le gaz, dont tout le monde connaît l'explosion du prix, et cela impacte aussi fortement nos réseaux de chaleur, malgré la part importante de biomasse et de nos incinérateurs. La hausse sur la saison de chauffe sera sans doute de 30% sur les factures des usagers, provoquant l'été prochain un choc violent de rappel de charges de chauffage.

C'est la même chose sur les carburants. Selon les données gouvernementales, le baril moyen est à 71\$ en 2021, actuellement 88\$, et la filière produit un gazole moyen à 0,68EurosHT en 2021, 0,74EurosHT actuellement pour un prix TTC actuel de 1,62Euros.

Le baril était en 2008 en moyenne à 97\$ avec un pic à 133\$, plus cher donc qu'aujourd'hui. Le gazole était pourtant à l'époque à 0,63EurosHT en moyenne avec un pic de 0,79Euros, pour un prix TTC à la pompe de 1,27Euros en moyenne et un pic de 1,45Euros.

Donc, avec un pétrole brut plus bas de 30% qu'en 2008, on a un gazole HT en hausse de 8% et un prix moyen sur le dernier trimestre de 1,55EurosTTC, en hausse de 22% sur 2008.

Oui, les marges de la filière et les taxes frappent durement ! Le groupe TOTAL a distribué 16 milliards de dividendes en 2021. L'état a touché plus de 33 Milliards de TCIPP, sans compter la TVA....

Je vous laisse songer aux ruptures nécessaires avec les politiques énergétiques nationales et j'en viens à l'impact sur nos politiques métropolitaines. Car les habitants de la métropole vont passer à la caisse sur toutes les dépenses énergétiques et il est important de réfléchir à toutes les actions que nous pouvons mener pour les aider, les protéger du mieux possible.

Cela commence par nos offices métropolitains qui doivent anticiper les futurs rappels de charge en calculant les provisions dès ce mois de janvier pour en tenir compte. Il faut alerter tous les acteurs du logement.

Cela concerne le suivi du bon usage des chèques énergie dont on voit bien qu'ils sont moins efficaces que le tarif social qu'ils ont remplacés, et totalement insuffisants aujourd'hui. Il faut réfléchir, comme nous l'avons fait pendant la crise sanitaire avec le fonds spécial d'aide au logement, à une aide spécifique aux factures d'énergie.

Cela concerne nos réseaux de chaleur dont il faut étudier à court terme leur capacité à absorber une partie de cette hausse pour ne pas la transférer aux habitants, et dont il faut accélérer la sortie des fossiles, en mettant plus de moyens notamment sur les énergies fatales industrielles, et en orientant nos décisions pour une augmentation des capacités des incinérateurs, au contraire de ce qui était parfois souhaité.

Cela concerne bien sûr aussi toutes nos politiques d'aide à la rénovation énergétique qui visent à réduire les consommations donc les factures, même si nous savons bien qu'aucune réhabilitation ne fera baisser la facture finale nette dans ce contexte d'inflation sans limite.

Enfin, il faut être attentif à notre budget fluide et à nos propres marchés d'énergie. Il serait utile d'avoir un point de suivi de ces marchés. Le SIGERLY vient utilement de prévenir les communes des hausses qui nous sont imposées, l'organisation des marchés nous protégeant un peu des hausses, sans pouvoir bien sûr les effacer.

Au total, si cette situation appelle bien sûr des choix de rupture nationale, elle doit conduire à renforcer nos actions pour le droit à l'énergie et la justice sociale.